

ALIMENTATION

2,5 t CO_{2e}

Viandes

1,2 t
CO_{2e}

et

Poissons

**Produits laitiers
et oeufs**

0,4 t
CO_{2e}

Végétaux

0,6 t
CO_{2e}

Boissons

0,3 t
CO_{2e}

ALIMENTATION

2,5 t CO_{2e}

L'alimentation est la source d'environ 2,5 t CO_{2e} par personne et par an. L'empreinte d'un produit alimentaire est constituée des émissions issues de l'agriculture (fermentation entérique, engrais, traitements, machines, perte de matière organique des sols), ainsi que des émissions provenant des usines agroalimentaires, des transports, du commerce, du stockage, etc.

- **Boissons (avec et sans alcool) : 0,3 t**
- **Végétaux (dont légumes et céréales) : 0,6 t**
- **Produits laitiers et œufs : 0,4 t**
- **Viande et poisson : 1,2 t dont 1 t pour la viande (viande rouge, porc et volaille) ; produits de la mer 0,2 t**

Source : ravijen.fr, 2018 ; Rapport sur L'état de l'Environnement, déc 2020 ; MyCO2 par Carbone 4, 2022 ; Nos Gestes climat, 2021 ;
Les chiffres clés du climat, Édition 2022

TRANSPORT

2,5 t CO_{2e}

Voiture

**1,7 t
CO_{2e}**

Avion

**0,4 t
CO_{2e}**

Train, bus...

0,1 t CO_{2e}

Fret

**0,3 t
CO_{2e}**

TRANSPORT

2,5 t CO_{2e}

Les transports représentent environ 25 % de notre empreinte carbone soit approximativement 2,5 t CO_{2e} (sans compter les transports d'approvisionnement des industries, bâtiment, agriculture intégrés dans ces différents postes).

- La voiture (amortissement et usage) : 1,7 t CO_{2e}/pers./an
- L'avion : 0,4 t
- Le train et le bus : 0,1 t
- Le fret : 0,3 t

Les émissions de l'aviation sont limitées car peu de gens prennent l'avion. En France 50 % des vols sont le fait de 2 % de la population. En Europe, les 1 % les plus riches émettent plus de 20 t CO_{2e} en avion. De plus, seuls les vols personnels sont visibles ici, les déplacements professionnels sont ajoutés à l'entreprise concernée.

Le train et le bus ont des émissions très faibles car ils sont efficaces et transportent des volumes importants.

Les déplacements à pieds/vélo n'apparaissent pas (émissions infimes).

La partie « fret » comptabilise les livraisons/transports directement commandés par le consommateur final. Les transports intermédiaires (engrais pour l'alimentation, minerais pour l'industrie...) sont déjà comptabilisés dans l'empreinte carbone de ces biens et services.

Source : ravijen.fr, 2018 ; Rapport sur L'état de l'Environnement, déc 2020 ; MyCO2 par Carbone 4, 2022 ; Nos Gestes climat, 2021 ; Les chiffres clés du climat, Édition 2022

LOGEMENT

2 t CO_{2e}

Autres postes

**0,2 t
CO_{2e}**

**Construction
et entretien**

**0,5 t
CO_{2e}**

Énergie
(chauffage, eau
chaude sanitaire,
électricité, etc.)

**1,3 t
CO_{2e}**

LOGEMENT

2 t CO_{2e}

Le logement émet environ 2 t CO_{2e} / pers / an.

- **L'énergie dans les logements représente 1,3 t**
- **La construction et le gros entretien 0,5 t**
- **Les autres postes (équipements, déchets, eau...) 0,2t**

Selon l'ADEME, entre 1973 et 2011, l'efficacité énergétique s'est améliorée (352 → 186 kWh/m²) mais les surfaces habitables ont augmenté (23 → 40 m²/pers.) et la consommation d'électricité a plus que doublé (13 → 30 kWh/m²) en raison de la forte augmentation en équipement électrique.

Au global la consommation énergétique a nettement augmenté. Elle connaît depuis 2005 une très légère baisse.

Un plan massif d'isolation (haute performance, 1 million de logements/ an) créerait 50 000 emplois par an pendant 10 ans et serait le meilleur moyen de baisser rapidement nos émissions. Une réflexion sur la taille des logements en fonction du nombre d'habitants, les logements non habités, les matériaux de constructions et la rénovation plutôt que la construction de neuf semblent également nécessaire.

Sources : ravijen.fr, 2018 ; Rapport sur L'état de l'Environnement, déc 2020 ; MyCO2 par Carbone 4, 2022 ; Nos Gestes climat, 2021 ; Les chiffres clés du climat, Édition 2022 ; ADEME ; B&L Évolution

CONSOMMATION

2 t CO_{2e}

Informatique, Internet
et technologie

0,4 t
CO_{2e}

Autres biens
et services

1,2 t
CO_{2e}

Habillement

0,4 t
CO_{2e}

CONSOMMATION

2 t CO_{2e}

Les biens de consommation émettent environ 2 t CO_{2e}/pers./an :

A noter que selon les sources, les postes habillement et numérique peuvent varier du simple au double...

- **L'habillement : 0,4 t CO_{2e}/pers./an**
- **Les autres biens et services privés : 1,2 t** (avec, de manière non exhaustive : hébergement, restauration, assurance, banques, activités juridiques et comptables, édition, action sociale, activités sportives et de loisirs, commerce, activités artistiques et de spectacle, activités culturelles (bibliothèques, musées...), jeux de hasard, cinéma et télévision; et une partie de l'industrie (pharmaceutique, papier, chimique, électrique), exploitation forestière...)
- **L'informatique et l'électronique (achat équipement et usage avec serveurs et réseaux) : 0,4 t.**

On achète en France en moyenne 10 kg de vêtements / personne / an. L'industrie textile mondialisée a doublé ses volumes entre 2000 et 2014 et fait partie des secteurs les plus polluants et les plus émissifs.

10 milliards de smartphones ont été vendus dans le monde entre 2007 et 2019. Ils sont conservés en moyenne 2 ans et changés alors qu'ils fonctionnent encore dans 88 % des cas. En 2015, 580 000 t de déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers ont été collectées, soit 9 kg / an / hab.. C'est plus du double de 2007.

D'après le *Shift Project*, le numérique (production et utilisation des ordinateurs, smartphones, écrans, réseaux et datacenters) est déjà responsable de 4 % des émissions de GES mondiales et si rien n'est fait pour limiter sa croissance rapide ce chiffre pourrait doubler en 2025.

De manière générale, dépenser 2 000 à 5 000 € de biens de consommation neufs revient à émettre 2 tonnes de CO_{2e}.

Source : ravijen.fr, 2018 ; Rapport sur L'état de l'Environnement, déc 2020 ; MyCO2 par Carbone 4, 2022 ; Nos Gestes climat, 2021 ; Les chiffres clés du climat, Édition 2022 ; ADEME ; The Shift Project

**SERVICES
PUBLICS**

1 t CO_{2e}

Santé

Éducation

Justice

Recherche

etc

SERVICES PUBLICS

1 t CO_{2e}

Éducation, santé/hôpitaux, police/armée, justice, services sociaux, services de l'État et collectivités territoriales, etc... sont essentiels pour la garantie des droits. Ils permettent de soutenir les publics fragiles et visent pour certains une redistribution des richesses.

Difficile d'avoir des données précises sur les empreintes carbone de ce secteur. Il faut réduire les postes alimentation, transport, bâtiment, équipement, biens de consommation et privilégier l'investissement dans l'humain plutôt que dans la robotisation.

Nombre des gestes réduisant les émissions personnelles réduiront aussi celles des services publics (meilleure alimentation => bonne santé ; + vélo => moins de routes ; demandeurs des changements dans l'éducation, la santé...)

Sources : ravijen.fr, 2018 ; Rapport sur L'état de l'Environnement, déc 2020 ; MyCO2 par Carbone 4, 2022 ; Nos Gestes climat, 2021 ; Les chiffres clés du climat, Édition 2022